



Procès-verbal

Bureau Directeur du 28 octobre 2011

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : JACQUET Michel, BANA Philippe GARCIA François.

Excusés : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude,

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 14 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly.

François GARCIA présente les précisions adoptées par la Fédération Internationale de Handball pour clarifier les règles de jeu, déjà mises en place depuis le début de la saison 2011-2012. Le Bureau Directeur valide leur application sur les compétitions nationales à partir du 1^{er} janvier 2012 pour certaines d'entre elles et dès leur publication au prochain bulletin Handinfos pour d'autres. Dans tous les cas, la CCA transmettra à toutes les structures et acteurs de terrain un récapitulatif précis des clarifications et évolutions et organisera leur publication dans le Handinfos.

François GARCIA informe le Bureau Directeur des discussions avec les ligues professionnelles au sujet de l'affichage des exclusions de 2 minutes et de l'utilisation d'écrans géants dans les salles pour retransmettre en direct les rencontres. Le Bureau Directeur, sensible aux engagements financiers de certaines collectivités qui permettent le développement et la communication par l'image du handball, valide les propositions de la CCA concernant ces deux domaines et confie le soin à la CCA de communiquer en ce sens dans les meilleurs délais.

Alain JOURDAN informe le Bureau Directeur de la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante en Nouvelle Calédonie. Une délégation de celle-ci sera présente au Conseil des Présidents de Ligue ultra-marins. Le Président souhaite qu'une réunion de travail spécifique soit mise en place à cette période pour aborder tous les problèmes liés au développement du handball sur ce territoire.

Le Bureau Directeur est informé des interrogations manifestées par certaines fédérations sportives suite à la demande du ministère des Sports visant à la communication de fichiers d'adhérents. A partir des préconisations de la CNIL, le service informatique veillera au respect des libertés individuelles dans la transmission des fichiers à l'instance de tutelle.

Compte-tenu des modifications du cahier des charges de la part de l'IHF, le Bureau Directeur, dans le cadre de l'organisation éventuelle d'un TQO féminin en mai 2012, accepte de revoir son propre cahier des charges pour permettre la réussite de cette manifestation afin que les organisateurs locaux puissent mettre en place une compétition créant toutes les conditions de sa réussite dans un lieu propice à la communication du handball féminin dans ce cas là.

Sur proposition d'Alain KOUBI, le Bureau Directeur valide le remboursement aux clubs et structures du tarif de l'annuaire fédéral qui a été dématérialisé dès cette saison compte tenu des engagements pris par Joël DELPLANQUE en matière de développement durable lors de la signature de la convention d'objectifs 2011 avec le ministère des Sports.

Le Bureau Directeur prend acte des observations provisoires de la Cour des Comptes, des remarques et annotations et des premières réponses qui doivent être apportées pour le 19 novembre 2011.

Brigitte VILLEPREUX donne ses premières impressions sur la tenue des deux premiers séminaires de zone qui se sont déroulés à l'île d'Oléron, pour la zone Sud Ouest, et à Marsannay, pour la zone Nord Est. La gestion du Fonds Emploi, qui devrait évoluer vers un Fonds d'Aide au Développement des Territoires, représente un outil essentiel dans la mise en place des mutualisations sur les territoires. Les analyses financières doivent faire l'objet d'une réflexion lors de la prochaine réunion du groupe de pilotage à travers un certain nombre de difficultés rencontrées sur le terrain. Les effets d'aubaine ou les aides aléatoires de certaines collectivités qui permettent des financements doivent être pris en compte à leurs niveaux dans la mutualisation nécessaire entre Ligue, Comités, voire clubs dans certains cas, pour rendre plus efficaces et pérennes les dispositifs envisagés. Brigitte VILLEPREUX sollicite Philippe BANA pour demander la présence régulière d'un CTS coordonnateur de zone dans le GFPPT. Philippe BANA désignera le représentant de la DTN pour le secteur formation aux réunions de ce groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général